

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA VILLE DE CARIGNAN, TENUE À LA SALLE DU CONSEIL AU 1555, RUE DE L'ÉCOLE À CARIGNAN EN DIRECT DE LA PAGE FACEBOOK DE LA VILLE DE CARIGNAN ET WEBDIFFUSÉE EN DIRECT SUR YOUTUBE LE 15 JUILLET 2026, À 19 H 00.

Sont présents : M. Patrick Marquès, maire
Mme Édith Labrosse, conseillère
M. Luc Laforge, conseiller
M. Yves Gaudet, conseiller
Mme Diane Morneau, conseillère
M. Daniel St-Jean, conseiller
Me Ève Poulin, Directrice des affaires juridiques et greffière
Mme Pamela Nantel, Directrice générale

Est/Sont absents : M. Frédéric Martineau, conseiller

ORDRE DU JOUR

- 1** OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE ET MOT DU MAIRE
- 2** VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET QUORUM
- 3** ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 4** TRAVAUX PUBLICS
 - 4.1** Octroi de contrat - Pose de béton bitumineux et rechargement d'accotement 2026 - MSA Infrastructures Inc. - 279 279,79 \$
 - 4.2** Octroi de contrat- Correction de travaux de pavage (petites surfaces) - Pier-Teck construction Inc. – 77 418,42 \$
- 5** PÉRIODE DE QUESTIONS
- 6** LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE ET MOT DU MAIRE

Monsieur Patrick Marquès, maire, déclare la séance extraordinaire ouverte, il est 19 h 05.

2 VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET QUORUM

Me Ève Poulin, greffière, constate les présences et le quorum.

26-07-284

3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER l'ordre du jour.

4 TRAVAUX PUBLICS

26-07-285

4.1 Octroi de contrat - Pose de béton bitumineux et rechargement d'accotement 2026 - MSA Infrastructures Inc. - 279 279,79 \$

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé par appel d'offres public afin d'obtenir des soumissions pour la pose de béton bitumineux et rechargement d'accotement pour l'année 2026;

CONSIDÉRANT le plus bas soumissionnaire conforme;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par le conseiller Luc Laforge et résolu à l'unanimité :

D'OCTROYER le contrat de pose de béton bitumineux et rechargement d'accotement pour l'année 2026, à l'entreprise MSA Infrastructures Inc. au montant de 279 279,79 \$ taxes incluses.

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement aux dépenses et engagements susmentionnés au poste budgétaire 03-100-00-530 sous réserve d'une appropriation du surplus affecté dette.

26-07-286

4.2 Octroi de contrat- Correction de travaux de pavage (petites surfaces) - Pier-Teck construction Inc. - 77 418,42 \$

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé par appel d'offres sur invitation afin d'obtenir des soumissions pour des travaux de correction de pavage de petites surfaces;

CONSIDÉRANT le plus bas soumissionnaire conforme;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Yves Gaudet, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'OCTROYER le contrat de correction de pavage de petites surfaces, à l'entreprise Pier-Teck Construction Inc. au montant de 77 418,42 \$ taxes incluses.

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement aux dépenses et engagements susmentionnés au poste budgétaire 02-320-00-625.

5 PÉRIODE DE QUESTIONS

26-07-287

6 LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par le conseiller Luc Laforge et résolu à l'unanimité :

QUE la séance soit levée à 19 h 07.

Patrick Marquès
Maire

Me Ève Poulin
Greffière